



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite au transfert du siège de la société de la Suisse à l'étranger

Date de publication: SHAB - 30.01.2019

Numéro de publication: SR04-0000000092

Canton: VD

Entité de publication:

Fibexa SA société fiduciaire, Rue du Lion-d'Or 4, 1003 Lausanne

Sur mandat de:

BIENVEILLANCE Sàrl
Chemin du Joran 10
1260 Nyon

Transfert du siège de la société de la Suisse vers l'étranger BIENVEILLANCE Sàrl

Organisation avant soumission au droit étranger:

BIENVEILLANCE Sàrl

CHE-218.177.159

Chemin du Joran 10

1260 Nyon

Précédent siège de l'organisation : Nyon

Délai : 2 mois

Fin du délai: 30.03.2019

Point de contact:

Fibexa SA société fiduciaire

Rue du Lion-d'Or 4, Case postale 5808, 1002 Lausanne

Office du registre du commerce compétent:

Registre du commerce du Canton de Vaud

Rue Grenade 38

Case postale 198

1510 Moudon

Organisation après soumission au droit étranger:

Bienveillance Sàrl

Le Danica

17, Avenue Georges Pompidou

69003 Lyon

France

Nouveau siège de la société: Lyon

Indications sur le registre:

Greffes du Tribunal de commerce

44 rue de Bonnel

69433 Lyon Cedex 03

Date de la décision de transfert de siège: 05.11.2018

Remarques juridiques:

Les créanciers de l'entité soumise au droit étranger peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger d'elle des sûretés.

Publication selon l'art. 163 LDIP.